

## **Bayer Gestes Pro**<sup>5</sup>



## Portez des gants

## 



**Lavez-vous les mains** systématiquement à l'eau savonneuse (avant et après le port des gants).



Plus de 95 % des expositions interviennent lors de la préparation de la bouillie, via les mains. **Protégez-les!** 



Ne jamais manipuler de produit phytopharmaceutique pur, sans porter des gants adaptés aux produits chimiques.



Porter des gants inadaptés lors de la manipulation du produit, peut accroître le risque d'exposition. Choisir des gants en Nitrile (EN 374-2 ou EN 374-3).



Vérifiez que les gants ne présentent pas de défauts d'étanchéité (usure, déchirure) avant de les enfiler comme pour les autres EPI\*.



Le gant d'une hauteur de manchette de plus de 30 cm doit être porté sur la manche de la combinaison sinon portez-les dessous.

Retourner le bord de manchette pour former une gouttière permet d'éviter les coulures sur le bras et à l'intérieur du gant.



Gardez vos gants lors du rinçage des emballages vides et du matériel ayant servi à la préparation de la bouillie.



Portez vos gants lors du nettoyage et de l'entretien du matériel.

## |||||| POUR UN MEILLEUR ENTRETIEN :



**Nettoyez les gants**, à chaque fois qu'ils sont souillés par du produit et rincez-les systématiquement après chaque utilisation, avant de les enlever. **Rincer les gants prolonge leur durée de vie.** 



**Stockez les gants à l'abri de la lumière**, en dehors du local de stockage des produits phytopharmaceutiques. **Éliminez-les** en fin de saison ou en cours de saison **s'ils sont hors d'usage**.



**Enlevez vos gants avec soin** car malgré le nettoyage, ils peuvent comporter des traces de produits phytopharmaceutiques.

Parce que l'agriculture durable se construit ensemble,

nous plaçons la santé et la sécurité au cœur d'exigences communes.

Raisonner l'ergonomie, l'organisation du travail, la protection collective et enfin les équipements de protection individuelle. La responsabilité du choix et de la décision du port des E.P.I. revient à l'agriculteur ou à l'employeur de salariés utilisateurs de produits phytopharmaceutiques. Le salarié utilisateur est également responsable de la décision du port de ces équipements.



Bayer Service Infos
0 800 25 35 45 Service & appel gratuits

Bayer S.A.S.
Division Crop Science / Crop Protection
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 Lyon Cedex 09
France
www.bayer-agri.fr